SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres Ouvert International

Nom de l'Autorité contractante : Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO)

Objet : Accord-cadre à bon de commande pour l'acquisition de cent (100) véhicules station wagon, 4x4, 4 cylindres au profit des structures de l'Etat pour une durée de deux (02) ans

BON A LANCER

Référence SIGMAP : F_CGV_117515

Avis n° : 2026-23/PR/AGLO/PRMP/A-PRMP du 22/09/2026

Identification de la procédure *:* Appel d'Offres Ouvert International (AOOI)

1- Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 16 mars 2026, version N° 2.

2- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds (budget autonome des structures bénéficiaires de véhicules et de crédits globaux) , afin de financer les activités de son PTA, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'accord-cadre à bon de commande pour l'acquisition de cent (100) véhicules station wagon, 4x4, 4 cylindres au profit des structures de l'État pour une durée de deux (02) ans.

3- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture des véhicules 4x4, station wagon répartis en quatre (04) lots comme suit :

- **Lot 1 : Acquisition de vingt-cinq (25) véhicules station wagon, 4x4, 4 cylindres.**
- **Lot 2 : Acquisition de vingt-cinq (25) véhicules station wagon, 4x4, 4 cylindres.**
- **Lot 3 Acquisition de vingt-cinq (25) véhicules station wagon, 4x4, 4 cylindres.**
- **Lot 4 : Acquisition de vingt-cinq (25) véhicules station wagon, 4x4, 4 cylindres.**

« Les variantes pourront être prises en compte ».

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre mono attributaire par lot qui sera mis en œuvre par émission de bons de commande

successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin ;

Un candidat peut soumissionner pour un ou l'ensemble des quatre (04) lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot. Les marchés seront attribués suivant la combinaison, la plus avantageuse pour l'autorité contractante. Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

4- La participation à cet appel d'offres ouvert international tel que défini dans la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Comlan Achille FANOU, PRMP AGLO Tél : 01 97 72 53 30 courriel : acfanou@presidence.bj et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse suivante : « *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, téléphone : +229 21 30 32 19, de 08 heures 00 à 12heures 30 les matins et 14heures 00 à 17heures 30 les après-midis, (heures locales, GMT+1) tous les jours ouvrables.*

6- Le délai d'exécution de l'accord cadre est de deux (02) ans. Le délai d'exécution de chaque bon de commande est d'un (01) mois à compter de la date d'émission du bon de commande.

7- Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

BON A LANCER

a1) Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de vente des véhicules automobiles neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer d'un agrément d'exercice de vente de véhicules neufs délivré par le Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC) du Bénin ;
- disposer d'une carte professionnelle de distributeur de véhicules automobiles neufs en **cours de validité** ;
- Avoir effectivement exécuté en tant fournisseur ou sous-traitant au cours des cinq dernières années (2025,2024,2023,2022 et 2021) et l'année en cours, au moins **un (01) marché de livraison de véhicules automobiles neufs d'un montant d'au moins :**

BON A LANCER

- ✓ **cinq cent soixante-deux millions cinq cent mille (562 500 000) FCFA HT pour le lot1 ;**
- ✓ **cinq cent soixante-deux millions cinq cent mille (562 500 000) FCFA HT pour le lot2 ;**
- ✓ **cinq cent soixante-deux millions cinq cent mille (562 500 000) FCFA HT pour le lot 3,**
- ✓ **cinq cent soixante-deux millions cinq cent mille (562 500 000) FCFA HT pour le lot 4.**

justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des copies des procès-verbaux de réception assortis des contrats ou bons de commande (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'États ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;

- disposer d'un garage ou être en partenariat avec des garages agréés par la Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML), **pleinement fonctionnel et opérationnel, apte à assurer l'entretien** (sur douze (12) mois à la charge du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (la vidange à 2500 km, le changement de filtres à 5000 km) ainsi que la maintenance préventive et curative des véhicules, justifié par les autorisations de garages et des contrats de partenariat le cas échéant.

NB : L'Autorité contractante se réserve le droit de procéder à toute vérification utile, y compris une visite de site, afin de s'assurer de la réalité et de l'effectivité des moyens déclarés avant l'attribution.

a2) Capacité financière

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit, à hauteur de :

  - ✓ **quatre-vingt-treize millions sept cent cinquante mille (93 750 000) francs CFA** pour le lot 1 ;
  - ✓ **quatre-vingt-treize millions sept cent cinquante mille (93 750 000) francs CFA** pour le lot 2 ;
  - ✓ **quatre-vingt-treize millions sept cent cinquante mille (93 750 000) francs CFA** pour le lot 3 ;
  - ✓ **quatre-vingt-treize millions sept cent cinquante mille (93 750 000) francs CFA pour le lot 4.**

justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) au moins égal à **un milliard cent vingt-cinq millions (1 125 000 000) francs CFA**, justifiés par les états financiers établis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2, point 1 ;

- NB : Les critères de la capacité financière ne sont pas cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

BON A LANCER

b1) Capacité technique et expériences :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de vente des véhicules automobiles neufs, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer d'un agrément d'exercice de vente de véhicules neufs délivré par le Ministre de l'Industrie et du Commerce (MIC) du Bénin ;
- disposer d'une carte professionnelle de distributeur de véhicules automobiles neufs en **cours de validité** ;
- disposer du personnel d'encadrement et du personnel clés dont les qualifications et expériences doivent être conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- disposer d'un garage ou en être en partenariat avec des garages agréés par la Direction Générale du Matériel et de la Logistique (DGML), **pleinement fonctionnel et opérationnel, apte à assurer l'entretien** (sur douze (12) mois à la charge du soumissionnaire et inclus dans le prix de son offre (la vidange à 2500 km, le changement de filtres à 5000 km) ainsi que la maintenance préventive et curative des véhicules, justifié par les autorisations de garages et des contrats de partenariat le cas échéant.

NB : L'Autorité contractante se réserve le droit de procéder à toute vérification utile, y compris une visite de site, afin de s'assurer de la réalité et de l'effectivité des moyens déclarés avant l'attribution.

b2) Capacité financière

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédit, à hauteur de :
  - ✓ **quatre-vingt-treize millions sept cent cinquante mille (93 750 000) francs CFA HT** pour le lot 1 ;
  - ✓ **quatre-vingt-treize millions sept cent cinquante mille (93 750 000) francs CFA HT** pour le lot 2 ;
  - ✓ **quatre-vingt-treize millions sept cent cinquante mille (93 750 000) francs CFA HT** pour le lot 3 ;
  - ✓ **quatre-vingt-treize millions sept cent cinquante mille (93 750 000) francs CFA HT** pour le lot 4.

  justifiés par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.
- fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et pour les entreprises qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence les états

financiers certifiés de leurs années d'existence dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2 point 1,

- produire une attestation d'assurance de risques professionnels en copie originale, couvrant la responsabilité civile et professionnelle du chef d'entreprise, indiquant l'objet du marché, le lot et d'un montant de :
  - ✓ **un milliard deux cent trente-sept millions cinq cent mille (1 237 500 000) francs CFA** pour le lot 1 ;
  - ✓ **un milliard deux cent trente-sept millions cinq cent mille (1 237 500 000) francs CFA** pour le lot 2
  - ✓ **un milliard deux cent trente-sept millions cinq cent mille (1 237 500 000) francs CFA** le lot 3 ;
  - ✓ **un milliard deux cent trente-sept millions cinq cent mille (1 237 500 000) francs** CFA pour le lot 4,

  délivrés par une compagnie d'assurance agréée en République du Bénin ;
- NB : Les critères de la capacité financière ne sont pas cumulatifs.

BON A LANCER

Voir le document d'Appel d'offres ouvert international pour les informations détaillées.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 23../..04../2026. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la haie-vivre, téléphone : +229 01 21 30 32 19, courriel : acfanou@presidence.bj. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à la disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;

9- Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées conformément aux exigence de l'IC 22.2 (b) des DPAO, à l'adresse ci-après ***Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers*, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive** au plus tard le 26../..05../ 2026 à 10 heures précises, heure locale GMT+1. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés, qui souhaitent être présents à l'ouverture, à l'adresse ci-après : *Salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive*, le 26/05/ 2026 à 10 heures 30 minutes, heure locale GMT+1.

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à :

- ✓ **onze millions deux cinquante mille (11 250 000) francs CFA** pour le lot 1 ;
- ✓ **onze millions deux cinquante mille (11 250 000) francs CFA** pour le lot 2 ;
- ✓ **onze millions deux cinquante mille (11 250 000) francs CFA** pour le lot 3.
- ✓ **onze millions deux cinquante mille (11 250 000) francs CFA pour le lot 4.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres appuyée de l'attestation de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) justifiant le statut de MPME.

12- Les offres devront être valides pendant une durée de cent vingt jours (120) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

13- Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 22/04/ 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,

PRESIDENCE DE LA RE... AGENCE POUR LA GESTION DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS (AGLO) Personne Responsable des Marchés Publics

Comlan Achille FANOU

PRMP

BON A LANCER